



Remboursement anticipé d'un pret immobilier

Par **titoune**, le **23/04/2011** à **11:19**

Bonjour,

j'ai signé un prêt relais le temps de vendre ma maison. Celle-ci ayant été vendu, nous devrions signé l'acte de vente vers fin juin . Ce que je ne comprends pas c'est que la banque ou nous avons signé le pret vendu nus réclame des frais de résiliation. Pourtant il me semblait que si le remboursement était lier à la vente du bien fiancé aucune indemnité n'était dû. Pensez-vous que ce soit dû à un problème de date. En effet, le délai de trois mois arrivant à terme le 15 juin nous n'aurons pas encore signé l'acte de vente.